



**HAL**  
open science

## Maison des sciences de l'homme Val-de-Loire

### Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. Maison des sciences de l'homme Val-de-Loire. 2017, Université François-Rabelais de Tours, Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Université d'Orléans. hceres-02032018

**HAL Id: hceres-02032018**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032018>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

## Évaluation de la Structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire

MSH Val de Loire

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université François Rabelais de Tours

Centre National de la Recherche Scientifique – CNRS

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

*Au nom du comité d'experts,<sup>2</sup>*

Martine Benoit, présidente du comité

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

## Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire

Acronyme de la fédération : MSH Val de Loire

Label demandé : USR

N° actuel : 3501

Nom du directeur  
(2016-2017) : M<sup>me</sup> Chiara LASTRAIOLI

Nom du porteur de projet  
(2018-2022) : M<sup>me</sup> Chiara LASTRAIOLI

## Membres du comité d'experts

Présidente : M<sup>me</sup> Martine BENOIT, Université Lille 3 - SHS

Experts :

- M. Antonio GONZALES, Université de Bourgogne Franche-Comté
- M<sup>me</sup> Amélie HUGOT, ISH Lyon (représentante des personnels d'appui à la recherche)
- M. Philippe MEYZIE, Université Bordeaux-Montaigne
- M<sup>me</sup> Laurence MONTEL, Université de Caen (représentante du CoNRS)
- M. Vincent THOMAS, Université de Bourgogne Franche-Comté

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Maurice CARREZ

Représentants des établissements et organismes tutelles de la fédération :

- M. Éric BUFFENOIR, CNRS
- M. Emmanuel LESIGNE, Université François-Rabelais de Tours
- M. Ioan TODINCA, Université d'Orléans
- M. Philippe VENDRIX, Université François-Rabelais de Tours

## 1 • Introduction

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La MSH Val de Loire a été créée en 1990 sous le nom de Maison des Sciences de la Ville (MSV) autour de 11 unités de recherche de l'Université de Tours. Elle a été reconnue par le CNRS en 1998 comme Unité Mixte de Services (UMS 1835), puis habilitée en 2000 par le Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme sous le nom de MSH Villes et Territoires, élargie en 2008 à la thématique « Renaissance » sous le nom Maison des Sciences de l'Homme de Tours, devenue en 2012 Maison des Sciences de l'Homme Val de Loire (et intégrant 6 nouvelles unités de recherche dont 5 orléanaises). La structure a ensuite été transformée en Unité de Services et de Recherche (USR 3501) en 2013 et a intégré trois nouvelles EA, puis deux autres en 2014-2015. Désormais, la MSH Val de Loire, placée sous la triple tutelle de l'Université François-Rabelais, l'Université d'Orléans et du CNRS, compte 19 laboratoires, soit 7 UMR et 12 EA, 11 laboratoires étant rattachés à l'Université François-Rabelais de Tours, 6 à l'Université d'Orléans, 1 au CNRS : elle regroupe ainsi tous les laboratoires SHS de ses tutelles à l'exception de deux équipes.

La MSH Val de Loire se trouve dans un bâtiment sur les sites de Tours-2 Lions et WATT avec quelque 1700 m<sup>2</sup> où l'USR héberge aussi l'UMR CITERES. Les 18 autres laboratoires sont répartis sur différents sites des deux universités tutelles.

Comme unité de recherche, la MSH Val de Loire a articulé le projet scientifique de son quinquennal 2012-2016 autour de 5 thématiques (« Val de Loire » ; « Ville et études urbaines » ; « Monnaie et finance » ; « Responsabilisation » ; « Visualisation et virtualisation »). Il est lancé annuellement un appel à projets en lien avec ces thématiques (les projets blancs sont aussi acceptés) tout en promouvant des recherches transversales pluri- et inter-disciplinaires et en cherchant une internationalisation des projets soumis.

Comme unité de services, la MSH Val de Loire mutualise de nombreux (gros) équipements ainsi que les services qui lui sont associés au profit des laboratoires qu'elle fédère (notamment : GPS, scanner 3D, banc de numérisation, drone, logiciels dédiés aux Systèmes d'Information Géographiques (SIG) et Bases de Données (BDD)).

En 2013, la MSH Val de Loire a créé un « atelier numérique », destiné à servir de lien entre son rôle d'unité de recherche et celui d'unité de services. Cet « atelier numérique » propose des équipements et des formations autour de la collecte, du traitement et de la valorisation des données numériques, de l'aide au montage de projets et un accompagnement de ceux-ci sur le plan technologique et administratif ; d'autre part, un séminaire annuel consacré aux « Pratiques numériques en SHS » est organisé en son sein.

Adhérent au réseau de plateformes technologiques du GIS « Réseau national des Maisons des Sciences de l'Homme » (RnMSH), avec Spatio (données spatialisées) et Scripto (gestion des données écrites) que pilote la MSH Val de Loire avec la MRSH de Caen et la MSH de Bourgogne, l'USR 3501 est également co-fondatrice du réseau Information spatiale et archéologique (ISA dont elle est membre du comité de pilotage) et du réseau thématique de recherche (RTR) IMAGE, financé par la Région Centre-Val de Loire. Elle gère le consortium CAHIER (Corpus d'Auteurs pour les Humanités, Information, Édition, Recherche), labellisé depuis 2011 par la TGIR Huma-Num. Elle participe également aux consortia MASA (Mémoires des archéologues et des sites archéologiques), 3D et MUSIC@.

### Équipe de direction

M<sup>me</sup> Chiara LASTRAIOLI, professeure de Littératures européennes à l'Université de Tours (dans le département d'italien et au CESR, Centre d'Études Supérieures de la Renaissance), est directrice de la MSH Val de Loire depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2014 et a succédé à M. Philippe VENDRIX (directeur par intérim du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 30 juin 2012) et à M<sup>me</sup> Marie-Luce DEMONET (directrice du 1<sup>er</sup> juillet 2012 au 31 août 2014).

La directrice est assistée d'un bureau composé des deux directeurs adjoints en poste respectivement à l'Université de Tours et à l'Université d'Orléans, d'un chargé de mission du RnMSH, des responsables des axes de recherche transversaux, de la secrétaire générale de la MSH. La gouvernance comprend 5 niveaux : direction - bureau - comité de pilotage - assemblée générale - conseil scientifique.

### Effectifs propres à la structure

À ce jour, l'effectif global de l'équipe de la MSH Val de Loire était de 10 membres dont voici la répartition :

- 2 Biatss (Université de Tours) : la secrétaire générale et un cartographe ;
- 4 ITA : un technicien audio-visuel, un développeur web (IE), la coordinatrice de l'atelier numérique (IR), l'administrateur système et réseau ;
- 4 contractuels : un chargé de projet, un informaticien (tous deux financés à partir du printemps 2016 sur le projet régional ECRISA), un développeur web et une chargée de communication.

## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

L'avis global est très positif. La MSH Val de Loire remplit bien son rôle d'unité de recherche interdisciplinaire en fédérant la plupart des laboratoires SHS de son périmètre et en menant une politique scientifique d'encouragement au dépôt de projets autres que ceux qu'elle finance. L'activité dont fait preuve la MSH est remarquable dans la situation et l'environnement présents : ressources humaines relativement modestes, instables et en nette diminution (9 puis 10 en 2016 contre 14 en 2012), direction pendant un temps fragilisée mais enfin pérenne dans la durée du contrat, fluctuation du périmètre administratif, notamment avec une COMUE en recomposition.

### Évolutions de la politique scientifique :

#### Points forts :

- sur le plan local/régional : le précédent rapport soulignait la dimension par trop régionale du rayonnement et des synergies de la MSH. Le quinquennal qui s'achève a conforté l'assise locale de la MSH de façon incontestable tout en permettant un élargissement tenant compte du périmètre administratif en évolution (notamment importance de la relation Tours-Orléans ; ouverture vers Poitiers par le biais d'un ARC et d'un séminaire en visio-conférence sur l'usage des nouvelles technologies en SHS) ;
- sur le plan national : l'activité au sein du RnMSH (présence de la directrice dans le bureau de direction ; rôle pilote dans la mise en place de la plate-forme SCRIPTO) et les compétences techniques acquises au sein de consortia liés à la TGIR Huma-Num (notamment pilotage du consortium CAHIER) constituent un point fort indéniable ;
- le rôle d'incubateur de la MSH et son effet levier sont réels : l'appel à projets annuel (dont le budget annuel a oscillé entre 28 000 et 55 000 €) permet de fédérer les équipes de la MSH entre elles et les projets soutenus mènent à d'autres financements (régionaux et nationaux) et au développement de nouvelles collaborations (création d'un réseau sur les droits français et japonais réunissant 11 universités de chacun des deux pays par exemple) ;
- l'équipe est ouverte aux projets innovants (les appels à projets MSH Val de Loire en témoignent) et soucieuse de répondre aux incitations et de correspondre aux sollicitations du ministère et des tutelles, tout en tenant compte des besoins ponctuels des chercheurs et des équipes. L'inventivité et le renouvellement des axes et thématiques de recherche (dont la dynamique n'est pas précisée) témoignent d'une énergie réelle et de la volonté de mobiliser/remobiliser les équipes, par-delà les clivages disciplinaires ;
- la MSH parvient à développer des partenariats durables avec le monde non-académique (notamment avec le Centre National d'Archéologie Urbaine (CNAU), la ville au carré, le Pôle des arts urbains, pOlau), avec le milieu socio-économique (par l'intégration au réseau French Tech Loire Valley), avec les collectivités locales comme la Région Centre Val de Loire qui apporte son soutien, notamment au projet pluridisciplinaire biennal ECRISA (« L'ECRIt/ure, ses Supports, ses Archives » : une plateforme pour l'analyse et la gestion de l'écrit/ure et des archives), au réseau thématique de recherche (RTR) IMAGE ou à la numérisation du fonds cartographique de la MSH Val de Loire. Les relations fortes avec la région passent aussi par la participation de la MSH Val de Loire au CPER 2014-2020 BioPaTic qui permettra d'investir 500 000 € d'équipements ;
- alors que la MSH Val de Loire ne dispose pas d'un poste dédié, les actions de valorisation scientifique de la structure sont développées, comme les participations au Salon Innovatives SHS et à la Fête de la Science, et, de manière très originale, la création de webdocumentaires ;
- la mise en place de « l'atelier numérique » à partir de 2013 est à saluer. Elle a permis de renforcer le lien avec les laboratoires et les chercheurs, d'être au plus proche des équipes, mais aussi d'assurer la cohésion de l'équipe administrative de la MSH dont on ne peut que mettre en avant la réactivité et les capacités d'initiative dans une ambiance de travail excellente.

Points faibles :

- l'évolution de la politique scientifique a souffert du flottement dans la direction de la MSH de 2012 à septembre 2014 et du départ d'un nombre élevé de personnels entre 2010 et 2016. La situation interne semble depuis lors stabilisée et le comité d'experts est convaincu que la nouvelle direction a réuni les conditions pour que la MSH puisse mener ses projets. Le comité d'experts attire cependant l'attention sur le fait que l'activité de la MSH Val de Loire paraît assurée de façon privilégiée par les deux UMR les plus imposantes (CITERES et CESR), assorties de quelques équipes d'accueil. Si l'IRAMAT (UMR Orléans) contribue aussi à l'activité du site, il y a manifestement des écarts importants en termes d'investissement entre les laboratoires de Tours et ceux d'Orléans, entre les gros laboratoires et de plus petites équipes (mais il n'est pas sûr que sur ce dernier point, la MSH puisse renverser le courant) ;
- l'éloignement géographique semble ralentir la dynamique, récente, de convergence que la MSH Val de Loire souhaite favoriser avec les chercheurs et les doctorants d'Orléans, et ce malgré divers efforts entrepris (séminaire retransmis simultanément à Orléans par visioconférence, défraiement des stagiaires orléanais pour suivre des formations à Tours, subventions aux associations de doctorants d'Orléans de même que celles de Tours). Le comité d'experts espère que la mise en place d'une antenne orléanaise avec un personnel dédié permettra de remédier à cette situation sans amputer le potentiel des ressources humaines du site tourangeau ;
- les difficultés autour des moyens humains dont la MSH Val de Loire dispose sont un point de vigilance sur lequel le comité d'experts souhaite particulièrement attirer l'attention. 40 % de l'équipe administrative en place sont des CDD ; la directrice ne dispose que d'une décharge de 48 heures de son service d'enseignement. Le CDD de communication, élément déterminant pour une telle unité, est particulièrement fragile. Le centre de documentation a été supprimé, le CNRS n'ayant pas remplacé le documentaliste. Faute de forces vives, la plateforme Crévilles (Centre de ressources électroniques sur les villes) n'est plus alimentée depuis le 1er septembre 2014, la MSH Val de Loire ne pouvant qu'assurer la maintenance technique, et les activités de valorisation à destination du grand public ne peuvent que rester modestes. Le comité d'experts recommande a minima le maintien de l'équilibre de l'équipe sous sa forme actuelle.